



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 2807

Texte de la question

OTAGES FRANÇAIS EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Gérard. Ma question s'adresse à Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, et concerne la situation des otages français en Afghanistan. J'y associe mon collègue Robert Lecou, député de l'Hérault, mobilisé également sur ce dossier, auprès des proches de Stéphane Taponier.

Le 29 décembre prochain, cela fera un an que nos deux compatriotes, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, sont retenus en otages en Afghanistan ; une année que leurs proches se trouvent dans le désarroi, espèrent et attendent leur libération ; une année que les services de l'État sont pleinement mobilisés pour les faire libérer ; une année enfin de mobilisation et de soutien aux familles pour affirmer qu'on ne les oublie pas et que leur sort se trouve au coeur de nos préoccupations.

Plusieurs questions relatives à leur situation ont été posées sur ces bancs, témoignant de la mobilisation légitime de la représentation nationale à leur égard. Nous savons que des négociations sont en cours et avons bien conscience de la nécessaire discrétion à adopter pour permettre leur aboutissement dans les meilleures conditions. Nous venons d'apprendre que des preuves de vie récentes ont été adressées aux autorités françaises. Nous savons également que le gouvernement afghan a entrepris des démarches ; démarches dont nous formulons tous le voeu qu'elles conduisent à leur libération rapide.

Nous avons bien conscience que la situation est complexe et saluons l'action du Gouvernement partout où nos compatriotes sont retenus prisonniers, en Afghanistan, au Niger, et nous pensons bien sûr aux autres otages. Dans ce contexte et à quelques jours de ce douloureux anniversaire, je souhaite, madame la ministre d'État, que vous fassiez le point sur l'état de la situation et sur l'avancée des négociations afin de renouveler notre soutien aux familles, avec une pensée toute particulière pour celle d'Hervé Ghesquière, résidant dans ma commune, et afin d'informer tous les Français qui sont à leurs côtés par la pensée et par le biais des nombreuses manifestations qui se dérouleront le 29 décembre prochain. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, la libération de tous nos compatriotes détenus en otages est une priorité absolue pour le Président de la République, pour le Gouvernement et évidemment pour le ministère des affaires étrangères.

Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier sont, vous l'avez rappelé, retenus en Afghanistan depuis bientôt un an. Nous avons reçu récemment des vidéos datées du mois de novembre et qui ont été authentifiées : elles les montrent en assez bonne santé, compte tenu des conditions de leur détention depuis de nombreux mois. Nous espérons que les démarches entreprises, notamment par le gouvernement afghan, permettront leur libération dans de très brefs délais. Mais vous comprendrez bien que, dans leur intérêt même, il ne me soit pas possible de vous donner davantage de détails. La seule chose que je peux vous affirmer, c'est la mobilisation totale du Président de la République et du Gouvernement pour obtenir la libération des deux journalistes et, d'une façon générale, de tous nos otages. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2807

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 décembre 2010